

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Délégations spéciales : au tour de Lambaréné, Port-Gentil et Oyem

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

ACTE III de l'instauration des délégations spéciales sur le territoire gabonais. Samedi dernier, le lieutenant-colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, porte-parole du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) s'est fendu d'un communiqué (Ndlr : le 0034) annonçant la mise en place des délégations spéciales dans la "ville du Grand blanc", la "cité pétrolière" et le chef-lieu de la province du Woleu-Ntem.

Ainsi la gestion de la commune de Lambaréné échoit désormais au général d'Armée Auguste-Roger Bibaye Itandas. Tandis que le général de corps d'Armée Pierre Rousselot Rizogo est dorénavant le nouvel édile de Port-Gentil. S'agissant de la commune d'Oyem, Jean-Christophe Owono Nguema en est dorénavant le premier citoyen. Les trois promus resteront en fonction pendant toute la période de la Transition dont la durée sera fixée lors du Dialogue national à venir.

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que les promus sont en mission commandée dans ces conseils municipaux. Ils ont eux aussi la charge de restaurer l'image des dites collectivités locales, et par la même occasion mettre un terme à l'épineux phénomène de corruption. Pour ce faire, le président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, a jeté son dévolu sur deux militaires et un civil en la personne de Jean-Christophe Owono Nguema, ancien sénateur de l'Union nationale (UN) et proche, dit-on, de la tête de file du CTRI. Bon à savoir la précédente modification de la loi organique n°001/2 014 du 15 juin 2015 a permis de renforcer les compétences des délégations spéciales.

Néanmoins ces nouvelles nominations viennent remettre au goût du jour certaines interrogations taraudant les esprits de nombre d'observateurs avisés de la vie politique nationale. Qu'en est-il des autres conseils municipaux du territoire gabonais ? Pourquoi procéder à la mise en place des délégations spéciales par vague ? Est-ce à dire que les villes de Libreville, Owendo, Lambaréné, Port-Gentil et Oyem font office de mauvais élèves ? Quel sort réserve-t-on aux maires adjoints dans les différents conseils. Le tour des présidents des conseils départementaux viendra-t-il ?



Photo: Brice BANDOMA / L'Union

Les généraux Roger Bibaye Itandas, Pierre Rousselot Rizogo et M. Jean-Christophe Owono Nguema, ont été nommés pour la durée de la Transition.

Port-Gentil tourne la page Gabriel Tchango

FAE & RAD
Port-Gentil/Gabon

Pierre Rizogo Rousselot, général de corps d'armée, est délégué spécial chargé de la gestion de la commune de Port-Gentil. Une décision qui tombe sous le sens, les mandats des assemblées des collectivités locales touchant à leur fin et la situation de Transition ne permettant pas leur renouvellement immédiats par des élections. Sauf qu'ici, le départ du maire prend, on s'en doute, une autre tonalité. Le désamour entre l'édile sortant et une frange de la population s'étant exprimé bruyamment à la foire municipale lors du passage du président de la Transition. Les commentaires dans les réseaux sociaux et les réactions dans les quartiers montrent que Gabriel Tchango ne faisait plus cette quasi-unanimité qu'il tenait d'un capital sympathie auprès des Portgentillais de par les actions populaires posées par le passé dans de nombreux

domaines. Pour beaucoup, "le Gabriel Tchango qu'on connaissait n'était plus le même".

Celui qui avait dit, devant Brice Clotaire Oligui Nguema, assumer sa part de responsabilité dans l'état de dégradation de la ville aurait pu évoquer la baisse drastique du budget municipal, la masse salariale qui laisse la portion congrue aux actions de développement ou la période désastreuse de la Covid-19.

On retiendra qu'il aura considérablement amélioré les conditions de travail du personnel municipal, d'accueil dans les établissements municipaux et plaidé pour la réhabilitation de structures communautaires (écoles, dispensaires) via la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Mais, malgré le renforcement de la logistique des services techniques municipaux, il aura perdu la bataille contre l'insalubrité et les inondations, l'aménagement routier et l'insécurité.

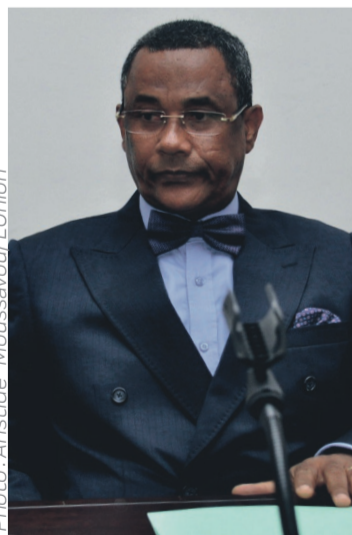


Photo: Aristide MOUSSAVOUL / L'Union

Le désormais ancien maire de Port-Gentil, Gabriel Tchango.

Pourtant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, Gabriel Tchango laisse à ses successeurs des outils et des idées dont la ville pourrait tirer un réel bénéfice. On peut citer la validation d'un Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) qui a envisagé le devenir de la ville pour les vingt-cinq prochaines années ; une vision du développement local reposant sur la création

de comités de développement de quartiers (CDQ), le premier ayant été installé par ses soins au quartier Côte-d'Azur ; la signature, avec l'Unicef, d'un partenariat multipartite (Mairie, Unicef, secteur privé, système de protection de l'enfant). Ainsi que le programme "Port-Gentil Ville Amie des Enfants", pour l'amélioration des conditions d'épanouissement des enfants et, plus généralement, des jeunes ; un projet de création d'une radio communautaire mixte pour la sensibilisation des populations, etc.

Que dire des effectifs de l'Hôtel ville qui ont explosé au fil des mois, pour des agents qui passent les journées à se tourner les pouces. Les Portgentillais attendent que la délégation spéciale donne un coup sec à cette fourmilière, véritable goulot d'étranglement du budget municipal qui a beaucoup plus servi à payer le personnel qu'à répondre aux attentes légitimes des populations.